



## problèmes de diffamation d'une educatrice à mon encounter

Par **lamiss88**, le 17/03/2011 à 18:15

J'ai entamé 2 procédures une avec le jaf et l'autre avec le juge des enfants car l'école et l'assistante sociale de secteur m'ont appuyée dans cette voie, après plusieurs non représentations d'enfant du papa, un enlèvement .... une ioe est engagée à ma demande pour pouvoir montrer ces problèmes... très vite la personne qui était chargée de l'ioe s'est montrée très poussive : posant sans cesse les mêmes questions, passant 12 heures sur mon adolescence (j'ai 27 ans!!) et m'a envoyé une fin de non recevoir face à mes demandes de prises de contacts avec les médecins de famille et les services de polices qui connaissaient le dossier pour être intervenus plusieurs fois et avoir pris un certain nombre de plaintes et mains courantes!!! (je précise que l'école a fait un signalement contre le papa!!) me dit qu'elle m'interdit de déménager et dit des choses qui sont fausses après vérifications au point qu'une fois j'étais en pleurs à son départ!! très vite je sens le malaise et prends rdv avec mon avocate et mon as qui me disent que c'est bizarre mais que le jour de l'audience je pourrai en parler, je demande à mon mari d'assister dorénavant aux rencontres. Le rdv d'après mon mari et moi-même sommes interrogés et répondons aux questions en toute honnêteté racontant les soucis mais elle est moins agressive bien qu'insistante ...

quelques jours avant l'audience je suis recue par ces services où l'on m'informe que j'en fait trop pour ma fille et que si le père ne participe ... et fait certaines choses c'est pas grave je dois laisser couler ou ils feront en sorte de placer ma fille!!!!

Le jour de l'audience la juge m'a lynchée, le père a joué la victime avec l'assistance de cette femme qui est allée à sa rencontre et a discuté avec lui alors qu'elle a eu dit mal à me saluer!!! Je me retrouve accusée d'aliénation parentale (en gros je ne fais que dénigrer le papa sans raison) le papa s'est excusé de ses erreurs donc je dois en rester là et c'est moi le danger pour ma fille!!!! bien qu'elle soit aimée, qu'elle ne manque de rien c'est moi la criminelle et mon avocate n'a que très peu réagit!!

Autour de moi c'est la consternation, la maîtresse, l'as, ma famille, mes amis ... tout le monde est choqué et même outré!!

Puis porter plainte en diffamation contre ces services sociaux??

Qu'est ce que je dois faire ??

dans mon dossier, il y a plaintes, mains courantes, certificats médicaux, témoignages et tous en ma faveur ....

Par **Domil**, le 17/03/2011 à 19:10

Qu'en dit votre avocat ?

Par **Laure11**, le **17/03/2011** à **20:16**

Ce qu'en dit l'avocat ?

[citation] **et mon avocate n'a que très peu réagit!!**  
[/citation]

A priori, rien..

Par **Domil**, le **17/03/2011** à **20:58**

Qu'est-ce que les plaintes ont donné ? (les mains courants n'ont aucune valeur)

Par **lamiss88**, le **18/03/2011** à **08:31**

l'avocate dit que face à l'éducatrice mes attestations .... ne valent rien elle a parole d'évangile c'est bien ca le problème. un ami policier me conseille de changer d'avocat!!  
Les plaintes n'ont rien donné à ce que j'en sais si ce n'est que le papa a été convoqué par la police plusieurs fois mais pas poursuivi et le juge a dit "qu'il avait reconnu ses torts donc c'était du passé"